

Serie IIII0

HEBDOMADAIRE

Prix : 2500 FC

N° 062 DU JEUDI 23 FEVRIER AU 1ER MARS 2018

Directeur de Publication : Tshibambe Chrysostome

Joseph Kabila et Ali Bongo lancent un vibrant appel à la participation de tous aux élections prévues en Rdc et au Gabon

PAGES 3-4



Des Congolais renvoyés de Washington à Kinshasa ligotés des mains et des pieds

Le Gouvernement renvoie le "colis" à son expéditeur américain

PAGE 5



APRÈS SA VISITE À LA CENI

Kamerhe a peur de dire la vérité sur la machine à voter

PAGE 9

SUR DECISION DU GOUVERNEMENT

Les vaches voyageuses parquées à Bukanga Lonzo

PAGE 12

EDITORIAL

La République des prélats et des pasteurs

Des professeurs par ci, des "prezos" par là ; des pasteurs par ci, des prélats par là. Telle est l'image de la République démocratique du Congo dans son évolu-

(Suite en page 2)

EDITORIAL

La République des prélats et des pasteurs

(Suite de la page 1)

tion. Hier, un ancien chef d'état major général de l'armée congolaise, ex. zaïroise a dénoncé ce qu'il a qualifié de "République des professeurs", celle qui a plus de diplômés parlant français, mais incapables de booster le pays vers son développement.

Le pays connaît aussi la "république des prezos", celle d'un grand nombre de présidents qui réclament la démocratie dans le pays sans vouloir l'appliquer dans leurs propres partis politiques, leurs associations, leurs ONGs, s'imposant comme des présidents à mandat illimité, pour ne pas dire à vie. La République démocratique du Congo est aussi celle des pasteurs de plus en plus nombreux qui font pousser des églises comme des champignons dans toutes les rues et avenues de Kinshasa et d'autres villes, et qui promettent aux fidèles une vie paradisiaque sans travail sur cette terre des hommes.

Aujourd'hui, le pays devient de plus en plus la "république des abbés et des évêques". Se méfiant d'autres églises, les abbés et évêques de l'église catholique ne cessent de s'affirmer dans des déclarations politiques. A Kinshasa, ils ne cachent pas leur engagement politique sous couvert du Comité des laïcs chrétiens et envoient les foules dans les mouvements anti pouvoir, refusant de rendre à César ce qui est à César. Pourtant, la crise congolaise est très profonde démontrant l'échec de l'évangélisation tellement elle touche l'homme congolais dans son mental, donc dans sa spiritualité.

Chacun refusant de jouer convenablement son rôle attendu dans la société, les acteurs politiques et sociaux du pays à tous les niveaux ont choisi la voie la plus facile, celle de la politique du bouc émissaire. Personne n'est fautive, tous des saints, sauf le pouvoir. Tous ont bien distribué la science, l'esprit de créativité et entretenu la conscience et le patriotisme dans l'homme congolais, sauf ceux qui gouvernent le pays qualifiés de "médiocres".

Cette façon simpliste d'affronter la crise congolaise ne peut nullement permettre à la République démocratique du Congo d'amorcer un décollage économique et politique effectif en sauvegardant les grands acquis de l'unité nationale. De la "république des professeurs", de la "république des prezos", de la "république des pasteurs", de la "république des abbés et évêques", nous avons choisi une Nouvelle République. Celle qui est assise sur une vision progressiste de la formation, de l'évangélisation, de l'encadrement moral et patriotique de l'homme congolais. Celle de l'amour de la patrie et de ne jamais trahir le Congo. La Nouvelle République, c'est la connaissance du pays dans sa profondeur. La Nouvelle République, c'est l'information vraie, bien documentée et bien traitée au service du pays. **T.L.**

Relations Belgique-Rdc : Des officiels belges à Kinshasa pour rechercher des voies de sortie

Une délégation belge composée des officiels du cabinet du Premier ministre belge, des ministères des Affaires étrangères, de la coopération au développement et de la défense a séjourné à Kinshasa où elle a eu une séance de travail avec des officiels congolais, lundi 12 février 2018.

Cette délégation belge a fait le déplacement de la capitale de la République démocratique du Congo à la suite des mesures de réciprocité prises récemment par le gouvernement congolais à l'égard de Bruxelles. Ces mesures ont visé la maison Schengen de Kinshasa dont la gestion était confiée à la Belgique par les 18 pays membres, laquelle a été contrainte à sa fermeture, les consulats de Belgique à Lubumbashi et à Goma, de même que le consulat de la Rdc à Anvers dont Kinshasa a exigé également la fermeture, et la Compagnie aérienne Bruxelles Airlines qui a vu ses rotations sur Kinshasa réduites à 4 jours sur 7.

Ces mesures ont été prises par les autorités congolaises au nom du principe de réciprocité bien connu en politique internationale en réaction à la décision unilatérale de la Belgique de suspendre la coopération d'Etat à Etat entre les deux pays. Au cours de sa rencontre avec la presse, le 26 janvier dernier, le président de la RDC, Joseph Kabila, avait répondu à une question se rapportant à cette situation que « La réaction du Congo n'est pas épidermique ; on a été courtois » avant de rappeler le principe de réciprocité et le sens du respect mutuel entre Etats.

Quant à la partie belge, en réaction aux mesures de réciprocité prises par Kinshasa, Didier Reynders, ministre belge des Affaires étrangères, a, après avoir regretté cette escalade diplomatique affirmé rester prêt au dialogue. « Nous sommes prêts à envoyer une délégation au Congo, avec des gens du cabinet du Premier ministre, de mon cabinet, de la Coopération au développement et de la Défense », a expliqué le ministre. « Nous sommes ouverts à un dialogue direct, mais il s'agit en premier lieu d'un dialogue entre Congolais. Il est nécessaire de trouver d'abord une solution au Congo. »

Pour lui, une concertation doit avoir lieu au gouvernement fédéral et au niveau européen. « Nous essayons toujours d'arriver à une réaction commune avec l'Union européenne et l'Union africaine, avec le soutien donc des pays limitrophes », a-t-il conclu.

C'est dans cette ambiance que le premier round a démarré lundi 12 février à Kinshasa au cours duquel la Belgique a été mise devant les évidences. Bruxelles s'ingère un peu trop dans les affaires intérieures de la Rdc comme si elle était en pleine période coloniale. Bruxelles encourage la déstabilisation des institutions démocratiques de la Rdc avec tous les risques que cela peut porter sur la paix et la sécurité des populations. Bruxelles se fait le porte voix des pourfendeurs de Kinshasa et combat toute initiative de reconstruction du pays prise par Kinshasa sans elle. En matière de déplacement des Congolais en Belgique, plus que d'autres capitales de l'Europe, Bruxelles constitue un véritable blocage pour les Congolais désirant se rendre dans l'espace Schengen.

Autant d'évidences que les autorités belges se sentent interpellées pour partir sur de nouvelles bases, dès lors que ces genres de crise sont courants dans les relations entre nos deux pays depuis l'accession de la Rdc à sa souveraineté nationale et internationale. Il suffit de se rappeler des crises entre nos deux pays sous le président Joseph Kasa-vubu et le premier Premier ministre de la Rdc, Patrice Lumumba que la Belgique avait fini par pousser à la mort physique, sous Moïse Tchombe en 1964 qui avait poussé cet ancien Premier ministre congolais à ouvrir le contentieux belgo-congolais, plusieurs fois sous le maréchal Mobutu sans oublier sous Mzee Kabila qui avait même décidé d'ignorer l'aide conditionnelle de la Belgique.

Tshibambe Lubowa

Joseph Kabila et Ali Bongo lancent un vibrant appel à la participation de tous aux élections prévues en Rdc et au Gabon



Comme annoncé, le Président de la République Gabonaise et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC en sigle), Ali Bongo Ondimba, a effectué une visite de travail le jeudi 22 février 2018 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Accueilli à l'aéroport international de Ndjili par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, le chef de l'Etat gabonais a été conduit au Palais de la Nation où il s'est recueilli au Mausolée de M'zee Laurent Désiré Kabila avant d'être reçu par son homologue congolais, Joseph Kabila Kabange avec qui il a eu un long échange de plus de plus de 90 heures.

Selon le communiqué final publié à l'issue de cet échange, les deux Chefs d'Etat ont abordé trois points, à savoir : l'organisation prochaine à Libreville, au Gabon, les 5 et 6 mars 2018, de la deuxième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale, COPAX en sigle ; l'examen de la situation générale en Afrique Centrale et la revue sur les relations bilatérales entre la Rdc et le Gabon.

Concernant la Rdc, le président Joseph Kabila a réaffirmé le caractère irréversible dudit processus électoral arrachant les félicitations de son homologue gabonais pour les efforts accomplis dans le cadre du processus en cours devant aboutir à des élections démocratiques, transparentes et

apaisées. Le chef de l'Etat gabonais a, pour ce faire, promis de sensibiliser les Etats membres du COPAX pour appuyer la Rdc, dans le respect de la dignité du peuple congolais et de la souveraineté de ce pays.

Parlant de l'évolution politique au Gabon, le président de la République Démocratique du Congo a également félicité son homologue gabonais pour l'issue heureuse du dialogue politique national par la tenue prochaine des élections législatives.

Les deux Chefs d'Etat ont ainsi lancé un vibrant appel à tous les acteurs politiques et de la société civile de la Rdc et du Gabon à se mobiliser en vue de la concrétisation des agendas électoraux de leurs pays res-

pectifs dans l'unité, le calme et la paix.

Pour rappel, Kinshasa a constitué la troisième étape du périple du président gabonais et président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo, après Kigali et Brazzaville, en vue de sensibiliser ses collègues membres de cette organisation sous-régionale à prendre une part active à la deuxième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale qui se tiendra à Libreville, au Gabon, du 5 au 6 mars 2018.

Lire ci-dessous le communiqué final de la visite de travail du président gabonais à Kinshasa.

T.L.

COMMUNIQUE FINAL A L'ISSUE DE LA VISITE DE TRAVAIL DU PRESIDENT GABONAIS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A l'invitation de **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, **Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC en sigle), a effectué une visite de travail le jeudi 22 février 2018 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Cette visite fait suite à la rencontre de Franceville, en République Gabonaise, en date du 24 avril 2017, entre les deux Chefs d'Etat, au cours de laquelle ils ont échangé sur les réformes institutionnelles en cours au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC en sigle) et passé en revue la situation dans la Sous-région ainsi que les relations bilatérales entre le Gabon et la République Démocratique du Congo.

(Suite en page 4)

COMMUNIQUE FINAL A L'ISSUE DE LA VISITE DE TRAVAIL DU PRESIDENT GABONAIS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

(Suite de la page 3)

Cette visite de travail a permis aux deux Chefs d'Etat d'aborder trois points, touchant respectivement :

1°) à l'organisation prochaine à Libreville, au Gabon, les 5 et 6 mars 2018, de la deuxième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale, COPAX en sigle ;

2°) à l'examen de la situation générale en Afrique Centrale ;

3°) et enfin, à la revue sur les relations bilatérales entre les deux Etats.

1. En ce qui concerne le Sommet des Chefs d'Etat du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale

1.1 Les deux chefs d'Etat se sont félicités de l'engagement pris par les pays membres de la CEEAC, en marge du 30^{ème} Sommet de l'Union Africaine, le 29 janvier 2018 à Addis-Abeba, pour la convocation, au courant du mois de mars 2018, d'un Sommet du COPAX.

Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC en sigle), a souligné la haute importance de cette réunion que son pays va abriter, laquelle examinera la situation politique et sécuritaire en Afrique Centrale.

La situation humanitaire étant fortement liée aux enjeux sécuritaires de la sous-région, le Sommet permettra d'aborder également la crise des réfugiés et des déplacés internes.

1.2 **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, tout en félicitant **Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise et Président en exercice de la CEEAC, pour la sagesse manifestée à la présidence de cette Organisation sous-régionale, a promis une participation active du Gouvernement Congolais à la réussite de ces assises, dont les questions à examiner sont d'une très grande actualité et d'un très grand intérêt tant pour la République Démocratique du Congo que pour l'Afrique Centrale.

1.3 **Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, a félicité Son Homologue de la République Démocratique du Congo, **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, pour l'élection de la République Démocratique du Congo, lors de la Rencontre tenue à Kigali du 4 au 8 décembre 2017, au poste de Rapporteur du Comité Consultatif des Nations Unies pour la Sécurité en Afrique Centrale. Il a encouragé la République Démocratique du Congo pour le rôle qu'elle aura à jouer pour la paix, la sécurité et la stabilité dans notre sous-région.

2. Pour ce qui est de la situation générale en Afrique Centrale

2.1 Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé la volonté commune d'être des vecteurs et instruments de paix au sein de la région de l'Afrique Centrale.

2.2 S'agissant de la situation qui prévaut en République Démocratique du Congo, le Président en exercice de la CEEAC, **Son Excellence Monsieur ALI**

BONGO ONDIMBA a félicité son Homologue **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE** pour les efforts accomplis par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo dans le cadre du processus en cours devant aboutir à des élections démocratiques, transparentes et apaisées.

A ce propos, **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE** a réaffirmé le caractère irréversible dudit processus.

Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA a promis de sensibiliser les Etats membres du COPAX pour appuyer la République Démocratique du Congo, dans le respect de la dignité du peuple congolais et de la souveraineté de ce pays.

2.3 **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, a pour sa part, félicité Son Homologue Gabonais, **Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA**, pour l'issue heureuse du dialogue politique national par la tenue prochaine des élections législatives.

2.4 Les deux Chefs d'Etat ont lancé un vibrant appel à tous les acteurs politiques et de la société civile de la République Démocratique du Congo et du Gabon à se mobiliser en vue de la concrétisation des agendas électoraux de leurs pays respectifs dans l'unité, le calme et la paix.

2.5 A la faveur de l'élection de la République Démocratique du Congo comme membre effectif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, les deux Chefs d'Etat ont convenu d'accorder une attention particulière à l'examen des situations de la sous-région de l'Afrique Centrale au sein de cet organe.

3. Concernant enfin les relations bilatérales entre la RDC et le GABON

3.1 Les deux Chefs d'Etat ont salué l'excellence de leurs relations et ont réaffirmé leur détermination à renforcer davantage les liens de coopération, d'amitié et de fraternité qui unissent leurs pays et leurs peuples respectifs. Ils ont exprimé le souhait de la tenue, dans les meilleurs délais, de la Commission Mixte entre les deux pays.

3.2 Les deux Chefs d'Etat ont également échangé sur la question de l'exploitation du pétrole, afin que la République Démocratique du Congo puisse tirer suffisamment profit de l'expérience gabonaise dans ce domaine.

A ce sujet, le Président Gabonais, **Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA**, a félicité Son Homologue de la République Démocratique du Congo, **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, pour l'inauguration, à Muanda, dans la province du Kongo Central, de l'appareil de forage Offshore RIG NUADA.

Au terme de leurs entretiens, les deux Chefs d'Etat ont convenu de tenir des concertations régulières en vue de poursuivre l'examen de la situation dans la sous-région.

Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, a accepté l'invitation de **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, à effectuer une visite officielle en République Démocratique du Congo à une date qui sera fixée par les canaux diplomatiques.

Le Président de la République Gabonaise a remercié Son Homologue pour l'accueil et l'hospitalité dont sa délégation a été l'objet durant cette visite de travail.

Fait à Kinshasa, le 22 février 2018

Des Congolais renvoyés de Washington à Kinshasa ligotés des mains et des pieds

Le Gouvernement renvoie le "colis" à son expéditeur américain

Au moment où l'Américaine Ida Sawyer de Human Rights Watch ne cesse d'attaquer le gouvernement congolais partout sur le terrain des droits de l'homme, son pays, les Etats-Unis d'Amérique vient de commettre l'une des pires violations des droits de l'homme en refoulant de leur pays, des Africains parmi lesquels des Congolais, ligotés des mains et des pieds attachés à leur siège dans l'avion comme des esclaves connus au 18^e et 19^e siècles. Et, après avoir parcouru avec eux plusieurs autres pays où d'autres "colis" semblables ont été déposés avant d'atterrir, ce mercredi 21 février 2018, à Kinshasa.

Etonné de la manière de traiter ces Congolais par les autorités d'un pays qui se dit champion des droits de l'homme, le gouvernement de Kinshasa, par l'entremise de la Direction Générale de Migration, DGM en sigle, a refusé de recevoir un pareil "colis" constitué des compatriotes en piteux état et l'a tout simplement renvoyé à



son expéditeur par le même vol. Parmi ces huit expulsés atterrés à Kinshasa, il y a deux Zambiens, un Béninois et un Angolais. Comme pour leurs collègues congolais, ils ont été également renvoyés à leur expéditeur. La ministre congolaise des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, est descendue à l'aéroport international de Ndjili pour faire le constat de cette grave violation des droits de l'homme. Elle est même montée à bord de l'avion américain pour s'enquérir de la situation, en compagnie du responsable de la Direction générale de migration (DGM) qui a alerté les autorités congolaises.

"en tout cas, c'est inhumain", a-t-elle déclaré à chaud avant d'ajouter avec émotion : « Ces compatriotes sont arrivés menottés, enchaînés aux chevilles et au niveau de hanches comme des esclaves avec deux citoyens zambiens. Ils ont même été obligés de porter des couches pour qu'ils ne puissent pas se lever pour aller aux toilettes ».

Les uns ont témoigné avoir passé 30 heures de temps tandis que d'autres plus de 20 heures dans ce Jet immatriculé « N 7176S », a précisé la ministre, qualifiant cette situation « d'inadmissible » pour le gouvernement congolais.

Même si ces derniers devraient être déportés par les autorités américaines, conformément à l'accord signé entre les gouvernements de deux pays, cela devrait se faire dans le respect de la dignité humaine, a souligné la ministre des Droits Humains.

« C'est pour cette raison que nous avons refusé d'accueillir ces Congolais et avons décidé de renvoyer l'avion qui est reparti avec ses passagers », a dit Mme Mushobekwa.

Toutefois, le gouvernement de la République reste disposé à appliquer l'accord signé entre les deux pays mais dans le « strict respect de la dignité des Congolais expulsés des pays tiers », a conclu la ministre des Droits humains.

T.L.

LA REPUBLIQUE

Fondé en mai 1999

Par Barnabé Kikaya Bin Karubi

Editeur : AFRO 2C

Rédaction et Administration

Complexe PROCOKI,

Kinshasa /Ngalima

Directeur de Publication

Tshibambe Chrysostome, Tél. 0818106076

Comité éditorial

Tshibambe Chrysostome

Mayonde Kolongo, Magg Mikombe,

Michel Digeluka, Lévi Mamvilako,

Murielle Ipanga

Rédacteur en Chef

Mayonde Kolongo

0810505338

Administration

Jénie Mputu

Mise en pages et PAO

Célestin Boko Ngunz

Site web

www.lanouvellerepublique.cd

SCHÉMA D'UNE PRESSION POPULAIRE PAR LA RUE

Ce que Monsengwo, le CLC et l'Eglise Catholique ignorent



Lorsqu'on prétend vouloir libérer un peuple, il ne suffit pas de mener n'importe quelle action pour convaincre. Il est impérieux en pareil cas de savoir marier le but revendiqué à la qualité des actions menées. Car pour dire vrai, ce n'est pas le nombre des marches qui compte encore moins la détermination de ses organisateurs, ainsi que l'a laissé entendre le CLC dans sa déclaration annonçant une récurrence pour le 25 février 2018.

Dans ce document ayant fait le tour de plusieurs rédactions, on découvre un Comité de Coordination des Laïcs catholiques qui a décidé de basculer en mode défi. Un comité dont tout analyste sérieux sent que la principale motivation devient, non plus la promesse de libérer le Congo et son peuple, mais plutôt la promesse d'une vengeance dictée par une colère, mieux une rage que personne ne sait plus contenir.

Tout, dans la déclaration du CLC, autant que dans celle de l'Eglise catholique qui a décidé de lui apporter

ouvertement son soutien comme celle du Cardinal archevêque de Kinshasa qui ne se formalise guère d'afficher son rôle de parrain de la fronde, indique que les trois ont désormais levé l'option d'en découdre, jusqu'au sang, avec leur ennemi personnel. Un ennemi dont ils jurent ne pas craindre l'appareil de contre réaction et à qui désormais ils feront voir de toutes les couleurs.

Soupage

Pour en revenir à l'impératif du mariage entre le but invoqué et les actions programmées, demandons-nous, comme tout le monde ne cesse de le faire en ce moment, de quoi veut concrètement nous libérer l'Eglise catholique, son CLC et son Cardinal?

La question mérite son fondement pour autant qu'il est impossible de convaincre l'opinion nationale et de la mobiliser par la suite, si tout le monde n'a pas la même perception de la menace. Surtout lorsqu'on s'amuse à vouloir inventer une menace fictive et à

tenter de mobiliser sur sa base. C'est le genre d'exercices qui sont d'avance et irrémédiablement voués à l'échec.

Effectuons une petite embarquée dans le domaine super sensible de la psychologie des masses. Et constatons, dès l'entrée en matière, qu'il y a aujourd'hui un calendrier électoral dont le mérite est d'avoir imposé un délai butoir à la nation. Le 23 décembre 2018 est tout sauf une simple illusion d'optique ou une banale lubie calendaire chargée de gagner du temps.

Cette date est celle de tous les enjeux et dangers pour la Rdc et son peuple. De manière presque instinctive, les Congolais, où qu'ils se trouvent, ont fait de cette date le point de cristallisation de tous leurs rêves et espoirs. C'est l'élément moteur circonstanciel qui régent en ces moments tous les ressorts psychologiques et émotionnels des millions de Congolais.

Après être resté un moment dans la mémoire consciente et active des ci-

(Suite en page 4)

SCHÉMA D'UNE PRESSION POPULAIRE PAR LA RUE

Ce que Monsengwo, le CLC et l'Eglise Catholique ignorent

(Suite de la page 3)

toyens, cette date a vite fait de glisser dans la partie subconsciente de la mémoire pour s'imposer comme le principal moteur de commandement du subconscient collectif congolais. C'est-à-dire, face à la soif pressante d'alternance qui gronde partout au pays, ce délai joue le parfait rôle de soupape de sûreté ayant l'insigne mérite de contenir toute éventualité de dérapages ou de déchainements volcaniques. Tant qu'il y a un 23 décembre 2018, tout le monde a remis son artillerie psychologique. Ainsi fonctionne, a toujours fonctionné et fonctionnera toujours la psychologie humaine d'abord, puis celle des masses. Personne sur terre, même animée de toutes les contre-dispositions à cet ordre logique du monde, n'y peut rien.

La règle

Revenons aux catholiques, au CLC et au Cardinal. Ils se trouvent confrontés à deux impossibilités psychologiques qui condamnent d'avance leur croisade pour « la libération de la nation ».

Il y a en premier lieu le potentiel de mobilisation qui joue à tout point de vue en leur défaveur. Quelle est concrètement la menace autour de laquelle ils entendent mobiliser le peuple ? Ils invoquent l'application intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Notamment, la libération des prisonniers politiques, l'arrêt des poursuites contre des exilés politiques ainsi que la libération de l'espace médiatique.

Comment convaincre et mobiliser avec des thèmes menus fretins. La non ouverture d'une, de deux voire quatre chaînes de télévision, sur la centaine de tous les bords, même les plus virulents contre le pouvoir, qui fonctionne au pays constitue-t-il à ce point une menace pour la survie de la nation ?

Il faut être aveuglé par le souci de



vengeance pour ne pas comprendre tout de suite que ce thème ne saurait déboucher sur une révolution. Pas plus que celui de la libération des prisonniers politiques ou encore moins la question des personnes en exil.

Dans les circonstances actuelles et dans le subconscient collectif des Congolais, la survie de la nation tient à la seule date du 23 décembre 2018. Tout le reste que l'on peut se permettre d'invoquer devient secondaire.

Justement, la force psychologique motrice des Congolais tourne en ce moment autour de la promesse des élections le 23 décembre 2018. Cette cristallisation produit un schéma de pensée, un fonctionnement psychologique que tout candidat meneur de révolution populaire et de soulèvement par la rue doit maîtriser et comprendre avant de s'engager dans l'action.

Ce schéma veut que l'être congolais n'ait aucune disposition à gaspiller son énergie pour des questions qui n'hypothèquent pas immédiatement la survie de la nation. Dans ce genre de schéma, les gens se disent et sont convaincus qu'après le 23 décembre 2018, les prisonniers politiques seront d'office libérés comme les personnes contraintes à l'exil pourront regagner le pays à la minute. Le plus décisif donc étant de veiller à ce que le 23 décembre 2018 ne rate sous aucun prétexte.

Cet état de quiétude psychologique rend impossible un mouvement de colère populaire. Il faudrait, pour que cela soit possible, qu'un acte provocateur décisif et terriblement menaçant soit posé contre le proces-

sus électoral. Tant que l'enrôlement des électeurs s'est clôturé dans les délais du calendrier de la Ceni, nul ne saurait convaincre le peuple sur l'existence d'un acte provocateur.

Partant, le jour où d'aventure, la Ceni va par un acte ou une déclaration sans équivoque laisser voir que le délai du 23 décembre ne saurait tenir, ce jour-là, personne, ni la police, ni l'armée ni aucune autre structure étatique ne saura contenir le déferlement populaire. Et ce qui va se passer sera bien au-dessus des leaders de l'opposition, du CLC et de l'Eglise catholique et de Monsengwo.

Sans cet élément provocateur, les cas de Katumbi, Muyambo, Diomi ou autres restent psychologiquement calibrés par rapport au 23 décembre 2018 au sein de l'opinion nationale. Si l'ancien gouverneur du Katanga est empêché de concourir à la prochaine présidentielle, il n'y a pas de quoi mettre le pays à feu et à sang, parce que bien d'autres concurrents dont Félix Tshilombo Tshisekedi seront là. Ce thème aurait convaincu si tous les candidats espoir de l'opposition étaient mis hors course.

C'est ainsi que raisonnent les peuples de tout temps à travers l'histoire. La Rdc ne saurait échapper à la règle.

Magg Mikombe

Mensonges et contrevérités sur le seuil électoral



A l'opposition politique congolaise, on continue à dénoncer de manière très vive l'imposition du seuil dans la nouvelle loi électorale. On soutient que cette disposition est démocratocide et que la Majorité au pouvoir y a fait recours pour noyauter la scène politique congolaise.

Face au flot d'accusations formulées contre la question du seuil, la Nouvelle République a décidé de mener une enquête sur le dossier et de chercher à savoir si le seuil électoral est une pure invention du clan Kabila pour nuire.

Il a donc fallu regarder sous d'autres yeux et savoir ce qui s'y passe en rapport avec le seuil électoral. Nous avons ainsi découvert que le seuil fait partie de l'identité de toute démocratie dans le monde moderne.

Mais avant d'en arriver là, il sied de comprendre ce qu'est réellement le seuil électoral. Il s'agit d'un quotient défini sur la base de l'électorat national que tout compétiteur aux législatives nationales se doit d'atteindre pour prétendre intégrer l'hémicycle.

De manière plus précise et concernant la République démocratique du Congo où le seuil est de un pour cent, celui-ci est calculé sur la base de l'électorat global du pays. A la clôture de l'enrôlement sur toute l'étendue du territoire national, le tableau affiche 46 millions d'électeurs. Il faudra donc atteindre la barre de 460 mille électeurs pour les partis politiques ou

les indépendants pour se taper une place à l'hémicycle.

Ailleurs sur la planète

Pour revenir à la question du seuil, ailleurs dans le monde, signalons qu'il est de 10 pour cent en Estonie et en Hongrie et de 8 pour cent pour les cartels en Pologne. Il s'applique aux partis politiques à 7 pour cent en Lettonie et Lituanie ; à 5 pour cent en Allemagne, Autriche, Belgique et Norvège ; à 4 pour cent en Espagne et Suède ; 3,25 en Israël (depuis 2015) ; à 3 pour cent en Italie, Grèce et Ukraine et à 2 pour cent au Danemark.

Les données ci-haut présentées indiquent primo que le seuil est une disposition naturelle dans une nation qui se veut démocratique. Il permet de remettre de l'ordre au sein de la classe politique en poussant la multitude de partis politiques à se regrouper sur base d'une vision idéologique commune et d'un programme commun de gouvernement. C'est de la sorte que des grandes nations démocratiques et même plus peuplées ont largement moins de partis politiques que la RDC qui en aligne à ce jour plus de 700.

On ne voit donc pas comment un seuil électoral pourrait servir d'arme au profit d'un camp politique. Secundo, à 1 pour cent, le seuil électoral fixé par la loi électorale en RdCongo en son article 118 est l'un des plus bas au monde. Confirmation du fait qu'il ne peut être utilisé au profit d'une famille politique. Fût-elle la Majorité présidentielle.

En effet, à considérer les projections de l'opposant Delly Sessanga. Il ressort que l'application du seuil électoral au taux de 1 pour cent est favorable à 21 partis politiques dont plusieurs de l'opposition. Pour faible qu'il est, le seuil congolais n'en frappe pas moins plusieurs formations de la Majorité. Comment, dans ces conditions, continuer à prétendre que cette disposition a été adoptée pour favoriser cette seule famille politique ?

En toute vérité

Reconnaissons, honnêtement, que le seuil électoral est indispensable dans une démocratie qui se veut crédible. Pour autant qu'il joue le rôle de régulateur de la scène politique dans un pays. Explications: le seuil permet d'évaluer la représentativité réelle d'une formation politique et de nettoyer la scène de partis fictifs, partis mallettes ou simplement des partis tribaux et familiaux.

Au Congo-Kinshasa, il y a plein de partis politiques qui ne représentent que leurs initiateurs, leurs épouses et leurs enfants, bref, leurs clans respectifs. Parce qu'il n'existait pas l'obligation d'un seuil, ces formations bidon se retrouvaient à l'Assemblée nationale par pur accident, bouffant l'argent du contribuable et jouant aux trouble-fêtes permanents à l'hémicycle.

En Turquie, l'imposition d'un seuil à 10 pour cent a permis de nettoyer la classe politique de tous les partis parasites. En 2002, seuls deux partis politiques réussirent à atteindre le seuil requis. Véritable camouflet pour une classe politique où plusieurs formations politiques étaient dans l'agitation.

Au pays de Patrice Emery Lumumba, le seuil a le mérite de nettoyer nos écuries politiciennes qui pèsent démesurément 700 mésaventures tribalo-clanico-familiales. De 700, les formations politiques pourraient être réduites à 21 avec l'application d'un seuil à 1 pour cent, si on croit aux projections du député national Sessanga. Les partis politiques n'existant que sur papier et dans les mallettes de leurs initiateurs vont libérer l'espace. Ce ne sera que justice pour un peuple pendant longtemps victime d'une vaste escroquerie des politiciens.

Magg Mikombe

Machine à voter : la Cenco d'accord à moitié !

A l'issue de son assemblée plénière extraordinaire tenue dans la capitale du 15 au 17 février, la Cenco a émis des réserves sur la Machine à voter proposée par la Ceni tout en proposant que des experts internationaux et nationaux viennent expertiser cette dernière en vue de garantir sa crédibilité au sein de l'opinion nationale.

La réponse de la Ceni ne s'est pas fait attendre. Par la bouche de son président, la centrale électorale s'est montrée disposée à donner entière satisfaction à la demande de la Cenco.

Seulement, Corneille Nangaa a tenu à préciser que l'intervention des experts internationaux aux côtés de la Ceni ne sera pas une innovation. Toutes les opérations électorales menées par la Ceni jusqu'à ce jour, ont bénéficié de l'apport des experts internationaux. Pas un seul jour la centrale électorale n'a travaillé sans l'apport des experts depuis la relance de l'actuel processus électoral, fait savoir le numéro un de l'institution électorale congolaise.

C'est à se demander si les évêques congolais suivent de près les activités de la Ceni ainsi que le processus électoral ou ils se contentent de réagir sur la simple base de la rumeur et des potins courants dans la capitale.



Sinon, quels sont ces experts que réclament les princes de l'Eglise catholique qui auraient plus de pouvoir de crédibiliser la machine à voter que ceux de l'Onu, de l'OIF et de l'Union africaine qui battent chaque jour le pavé de Kinshasa au secours du processus électoral congolais ?

Difficile de connaître qui seraient ces fameux experts super crédibles. Seule la Cenco pourra nous éclairer sur leur identité ainsi que sur leur origine. En attendant, Corneille Nangaa annonce publiquement

que la Ceni est complètement favorable à accueillir des experts supplémentaires. En tout cas autant qu'il en faudra pour apaiser tous les acteurs et observateurs tant nationaux qu'internationaux.

Presqu'une manière d'exprimer son dépit face aux assauts répétés et injustifiés des uns et des autres contre le travail abattu par la Ceni et contre le processus électoral.

Magg Mikombe

APRÈS SA VISITE À LA CENI

Kamerhe a peur de dire la vérité sur la machine à voter

Le président de l'Unc a conduit une délégation de son parti à la Ceni en vue de s'imprégner à la source du processus électoral, la machine à voter en premier.

Reçue par Corneille Nangaa en personne, assisté de son vice-président Norbert Basengezi, la délégation du parti cher à Vital Kamerhe a vu et s'est fait expliquer en long et en large, le fonctionnement de la machine à voter. Elle a aussi eu le privilège de visiter la salle des machines d'où se déroule le laborieux processus du dédoublement du fichier électoral.

Au sortir de cette séance pédagogique, l'ex-speaker de l'Assemblée nationale a tenu des propos dont l'analyse sémiologique révèle un notable changement d'approche concernant la machine à voter.

Confession

Kamerhe commence par planter le décor en ces termes : « *Nous avons dit au président de la Ceni que nous ne sommes pas*



encore convaincus qu'il faille utiliser cette machine qui peut créer beaucoup des problèmes ». Il sied de noter que le personnage a remarquablement quitté le terrain du rejet énergique pour s'engager carrément

dans une sorte de plaidoirie par procuration.

Ainsi, le « nous » de Vital cache un profond mal aise, produisant une ambiance (Suite en page 10)

JUSTICE

Pourquoi Diomi et Muyambo restent en prison

Durant le point de presse tenu le 22 février 2018, le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, a donné les raisons techniques, donc liées à l'exercice de la loi, dans toute sa rigueur, qui font que Eugène Diomi Ndongala et Jean Claude Muyambo ne peuvent espérer être libérés dans la nouvelle vague des relaxations annoncées par la justice congolaise.

Le ministre explique : « *Messieurs Diomi et Muyambo ne sont pas sur la liste des personnes libérées. Si nous les libérons par exemple, il va falloir libérer tous les autres prisonniers qui ont été condamnés pour les mêmes faits et ça serait justice. Je voudrais vous confirmer que les dossiers de Diomi et Muyambo ont été examinés à plusieurs reprises et la commission a conclu qu'ils ne sont pas libérables ni aujourd'hui ni demain.* »

C'est clair plus que l'eau de roche. A moins que l'on propose, pour satisfaire



certain caprices politiques, de pratiquer une justice nihiliste en Rdc. Dans ce cas, il faudrait accepter de libérer tous les prisonniers de droit commun retenus à Makala. Alors, on y va ou pas ? La balle reste dans le camp de la revendication.



Rappelons qu'au terme de son procès, Diomi Ndongala a écopé de 10 ans de prison ferme pour "viol sur mineure", tandis que Jean Claude Muyambo doit passer 26 mois à la prison centrale de la capitale pour "stellionat".

MM

Kamerhe a peur de dire la vérité sur la machine à voter

(Suite de la page 9)

valence langagière qui en dit long sur la tension intérieure le secouant après avoir découvert ce qu'est réellement la machine à voter.

Presque sans vraiment le penser, l'homme confesse à un moment : *Notre rencontre a été fructueuse, nous avons appris beaucoup de choses il faut le reconnaître.* C'est dire qu'avant de se rendre à la Ceni, Kamerhe ne maîtrisait pas un grand nombre de choses au processus électoral, notamment à la machine à voter.

Malheureusement, le conformisme ambiant ne permet pas à Kamerhe de dire ouvertement les vérités qu'il a découvertes sur cette dernière. Ce serait une trop lourde responsabilité, pratiquement un suicide politique que de le faire dans l'actuelle ambiance où il faut dire tout le mal du monde de cette machine.

La diaboliser à l'infini

D'où Vital trouve une parade pour se tirer d'affaires et au même moment il donne une intéressante précision sur le

« nous » ambivalent qu'il invoque en liminaire. Il déclare : *"Convaincre 35 millions d'électeurs potentiels pour utiliser cette machine n'est pas chose facile. Je préfère que nous puissions attendre le point de vue des autres pour une position commune de l'opposition".*

L'homme fort de l'Unc se dédouane en deux étapes distinctes. La première, il se réfugie derrière la muraille que constituent 35 millions d'électeurs. Une manière subtile de dire que même si lui était convaincu par la machine, il n'a aucun pouvoir pour convaincre les millions de congolais dubitatifs.

C'est pourquoi et tout naturellement, il trouve un autre refuge en invoquant l'attente du point de vue commun de l'opposition.

Le langage ne relève jamais du hasard. C'est pourquoi le Christ avait prévenu que c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

Justement, lorsque le même Kamerhe critiquait avec une rare violence la machi-

ne à voter, ayant été parmi les premiers à l'avoir publiquement appelée « machine à tricher », il n'avait pas invoqué ni attendu le point de vue commun de l'opposition. D'où vient alors qu'au sortir de la séance pédagogique à la Ceni il se découvre soudain des dispositions à la discipline de groupe ?

Il est clair que l'homme a découvert la vérité sur ladite machine. Seulement, il ne saurait jamais la confesser publiquement. Aussi, pour ne pas apparaître ridicule face aux évidences qu'il a découvertes, il a choisi de se réfugier derrière la position commune de l'opposition. Ainsi, ce ne sera plus lui, Kamerhe, qui va continuer à contester ce qu'il a découvert. Ce sera plutôt la position de l'ensemble de l'opposition à laquelle il doit se plier même si ce qu'il a vu le jeudi 22 février 2018 indique le contraire.

Futé Kamerhe dont beaucoup continueront à éprouver tout le mal du monde à disséquer les propos et les attitudes...

Magg Mikombe

VERS LA FIN DE SON MANDAT ÉPISCOPAL

Monsengwo plonge-t-il l'église catholique dans la théologie de libération ?

C'est pratiquement devenu le credo de l'Eglise catholique moderne. Au nom de la théologie dite de libération, celle-ci justifie désormais son intervention sur l'avant scène politique des nations en vue d'obtenir un changement qualitatif des conditions de vie des peuples.

L'on a ainsi vu dans plusieurs coins du monde, des membres du clergé catholique s'engager ouvertement dans des actions de résistance citoyenne, face au pouvoir. Dans l'ex Zaïre de Mobutu, le rubicond a carrément été franchi avec la marche dite des chrétiens le 16 février 1992. Sans compter qu'un membre influent du clergé, en la personne de Laurent Monsengwo, alors archevêque de Kisangani, a joué un rôle déterminant en une période charnière de l'histoire politique récente du Congo Kinshasa.

Entre l'opposition et l'église

De ce passé au goût de cendre et de souffre, on dirait que l'Eglise congolaise a pris un sacré goût à jouer désormais aux avants postes.

C'est dans ce sens qu'il nous est aujourd'hui permis d'assister à une totale intrusion des catholiques dans le débat politique de l'heure en Rdc. Une intrusion ayant pris toutes les allures du passage du bâton dans une course relais entre l'opposition et l'Eglise.

On ne saurait en dire autre chose pour autant que l'entrée en scène des catholiques intervient juste au moment où le pouvoir était en train de réussir à déloger presque définitivement son opposition sur le terrain, mieux dans la rue.

Et l'opinion assiste en ce jour à une sorte de reprise de souffle de la contestation anti Kabila et à une indéniable réhabilitation d'une opposition qui avait déjà foutu complètement le camp.

En réaction à cette nouvelle situation, le Chef de l'Etat a dénoncé la dérive d'une entité qui quitte ses plates bandes pour un domaine où on ne lui reconnaît aucun rôle. D'où le rappel de la célèbre recommandation du Christ aux enfants de Dieu, concernant les rapports entre César et Dieu. Et Kabila de souligner que lorsqu'on se per-



met de confondre les deux domaines, on débouche toujours sur un contre résultat.

L'interpellation du numéro un congolais a provoqué des commentaires en sens divers. Les uns et les autres s'interrogeant sur ce qu'enseigne réellement la Bible concernant la théologie de libération souvent invoquée par l'Eglise catholique.

A César ce qui est à César

La théologie de la libération apparaît comme totalement contraire aux écritures. Justement, la Bible commence par nous planter le décor politique clair au moment où le Christ se trouve sur terre. Il naît, grandit et évolue, jusqu'à sa mort pendant que son peuple se trouve sous l'impitoyable joug romain.

Incapable de supporter encore longtemps sa souffrance, le peuple juif développe une théologie dite de libération. Des leaders religieux prônent alors la pleine action contre l'occupant romain. La pleine action va jusqu'à prôner l'attaque de co-

hortes romaines, dans les endroits reculés et isolés. C'est dans cette mouvance de la pleine action qu'il faut situer le célèbre Barabbas que les Juifs préférèrent à Jésus.

Sur un autre registre, celui de la résistance passive, l'on trouve des leaders juifs qui prônent la désobéissance civile dont le refus de payer l'impôt à César pour ne pas alimenter le trésor de l'occupant.

C'est dans ce contexte que Jésus apparaît comme un leader d'un charisme hors du commun. Un charisme dont tout meneur de révolution rêve ardemment. Très vite, le peuple découvre qu'il lui faut Jésus à la tête d'une entreprise de révolution pour obtenir la délivrance tant recherchée. La Bible nous dit ainsi que le peuple vint le chercher pour le faire roi. Il se déroba et refusa de cautionner tout mouvement de révolution contre Rome.

C'est alors que les adeptes de la résistance passive entrent en scène. Ils décident de le mettre à l'épreuve face à la question

(Suite en page 8)

Les vaches voyageuses parquées à Bukanga Lonzo

Les populations du Kwango et du Kwilu se sont plaintes d'une arrivée massive des vaches en provenance de l'Est du pays depuis plus de trois semaines. Une polémique aux relents politiques est ainsi née poussant le gouvernement de la République à s'impliquer au haut niveau en envoyant une délégation interministérielle. Libellé de la mission : « *s'assurer de l'état de santé du bétail et régler les problèmes de cohabitation entre éleveurs* ».

Afin de prévenir les conflits qui pourraient survenir du fait de la présence de ces vaches, l'équipe ministérielle dépêchée dans le Kwango propose l'éloignement des vaches des villages et leur regroupement au niveau du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo en attendant leur vente. Telle est la recommandation phare des cinq ministres mandatés dans le Kwango par le Premier ministre, Bruno Tshibala, pour « *s'assurer de l'état de santé du bétail et régler les problèmes de cohabitation entre éleveurs* » à leur retour à Kinshasa le jeudi 22 février 2018.

A l'issue de deux jours de travail dans cette partie de l'ex Bandundu, la délégation conduite par le ministre

de l'Economie, Joseph Kapika, affirme avoir visité cinq sites dans lesquels sont cantonnées ces bêtes.

Le recensement a donné 1215 têtes de bétails. Celles-ci sont réparties de manière suivante : 242 bêtes et 6 bouviers sur le site de Kasawu Nzadi (chefferie Pelende-Nord) ; 150 bêtes à la ferme Bakweno Denis (secteur de Bukanga-Lonzo) ; 223 sur le site de Bakwanga (secteur de Bukanga-Lonzo). Au site de Congo Futur (secteur de Bukanga-Lonzo), on dénombre 450 bêtes et 11 bouviers. Et enfin, sur le site de Kinkanda (secteur de Bukanga-Lonzo), 150 bêtes sont conservées.

En somme, les ministres renseignent qu'il se dégage que les informations véhiculées par les réseaux sociaux contiennent beaucoup de contre-vérités. « *Les éleveurs ont déclaré être venus dans l'aire de proximité de Kinshasa dans l'unique but de vendre leurs bêtes et non de s'installer définitivement. Ils regagneront leurs milieux respectifs dès qu'ils auront vendu tous les troupeaux* », a dit le chef de la délégation. Avant d'ajouter que ces éleveurs sont porteurs des certificats vétérinaires valant autorisation de transfert de

tous les troupeaux, délivrés par les services étatiques de la province de Tanganyika.

Toutefois, les ministres informent que les services techniques seront dépêchés sur terrain en vue d'évaluer les dégâts pour la réparation éventuelle des préjudices. Il sied de signaler que suite aux divers messages véhiculés de partout au sujet des vaches en provenance de Kalemie, la population de certains villages développe de plus en plus de la méfiance et de l'hostilité au point qu'elle se met à s'attaquer aux vaches. Par ailleurs, la destruction des champs par ces vaches sur plusieurs sites est la source principale de conflit.

Pour rappel, ces pasteurs ont ramené du territoire d'Uvira, dans le Sud-Kivu, et de Kalemie, dans le Tanganyika, ces bétails à la recherche du marché. En traversant les provinces kasaiennes, ils ont pu écouler une bonne partie de ces vaches. Un professeur de communication à Kinshasa nous a déclaré s'être procuré de deux de ces vaches à l'étape du chef-lieu de la province de Lomami.

Michel Digeluka

Monsengwo plonge-t-il l'église catholique dans la théologie de libération ?

(Suite de la page 7)

du paiement d'impôts. Tout Juif croyant et progressiste savait que payer son impôt à Rome faisait de la personne un collabo, favorable au joug romain.

Il était donc de mode de prôner la désobéissance passive. C'est dans ce contexte où sa crédibilité en tant que meneur d'hommes était en jeu que Jésus donne l'instruction de payer son impôt à César.

Pas donc étonnant que quelques années plus tard, à la croix, le peuple l'ait sévèrement sanctionné, lui préférant Barabbas, l'engagé, le libérateur. Lui, était pratiquement assimilé à un traître à la cause juive.

Moralité : Jésus n'a jamais ni prôné ni pris part à aucun mouvement de protestation politique ni à titre actif, encore moins passif. D'où sa célèbre rengaine : « *Mon royaume ne fait pas partie de ce monde* ».

Les médiocres

Même après son départ de la planète

terre, ses disciples ne s'immiscèrent jamais de politique. Jusqu'à la mort des Apôtres, l'Eglise primitive est strictement restée en dehors de l'action et des débats politiques.

Or, à en croire Monsengwo aujourd'hui, on peut bien se dire que si jamais il avait vécu à l'époque du Christ, il n'aurait pas manqué d'organiser des actions de libération des Juifs, non sans dénoncer au passage et publiquement les « *MEDIOGRES ROMAINS* ». Tout le contraire du modèle laissé par le Christ et les apôtres.

Mais alors, d'où vient la fameuse théorie de libération aujourd'hui très chère à l'Eglise ?

Elle vient de l'irréparable carence accusée par cette dernière face aux problèmes spirituels de l'homme. En mon nom, les malades seront guéris, les morts vont ressusciter, les aveugles recouvrer la vue et les paralytiques marcher.

L'Eglise de la libération n'est plus capa-

ble de produire ces miracles qui ont favorisé la croissance de l'Eglise primitive. A la place, ce sont les différents courants dits pentecôtistes qui sont venus, tant bien que mal, tenter de combler, la carence.

Les foules ont dépeuplé les paroisses catholiques. Alors, pour se refaire une nouvelle santé, il a fallu se glisser dans la lutte et l'engagement politique. En somme, ramener Barabbas au sein de l'Eglise d'où l'avait délogé le Messie.

Ainsi, chaque fois que le Vatican s'inquiète de la tournure des événements lors des affrontements entre le pouvoir et l'Eglise, cette dernière a toujours argué que c'est la seule voie pour maintenir la crédibilité auprès des populations. Le Vatican reste impuissant face à l'argument et surtout face à la vague de dépeuplement qui a mis l'Eglise catholique K.O dans plusieurs régions du globe.

LNR

Fatigué des bagarres à répétition, le mari demande le divorce

Le quartier Armée dans la commune de Selembao vit ces derniers jours une histoire rocambolesque. Et pour cause, la semaine dernière après une prise de bec, le mari et la femme en viennent aux mains comme à leur habitude. La dame dont la famille biologique dans le quartier sentant que la partie allait lui échapper court vite chercher du renfort auprès de ses frères et de sa mère.

Avec marteaux, machettes, couteaux et autres instruments, ces derniers accourent au secours de leur sœur. Arrivé sur les lieux, ils infligent une vraie correction à leur beau-frère. Ils le frappent au point qu'il est obligé de ramper, de marcher à quatre pattes et de crier secours auprès des voisins pour demander d'être sauvé. Les voisins viendront le secourir un peu trop tard lorsqu'il aura déjà le dos lézardé, tailladé par des objets tranchants.

Pour se mettre à l'abri, il s'est réfugié auprès des amis, le temps de commencer une action en justice afin d'obtenir divorce. Il craint de laisser sa peau avec une belle famille qui, à chaque fois qu'elle en a l'occasion, est prête à le corriger à mort. Son épouse, quant à elle, est catégorique : elle ne veut pas entendre parler de divorce et tient mordicus à son mariage.

Soulignons que la fille aînée de ce couple présente une méchante cicatrice à l'arcade sourcilière droite tout simplement parce que lors d'une précédente bagarre, monsieur son papa avait lancé un verre sur sa femme. Celle-ci ayant esquivé, l'objet s'était échoué sur le malheureux œil de la fille aînée du couple...

Michel Digeluka

Elle cocufie son mari et se suicide

Un homme a trouvé sa femme avec un autre homme dans sa chambre. Au lieu de les crier ou les battre tous les deux, il est retourné au salon. Il a allumé la télévision et a commencé à regarder des vidéos Gospel. La femme et son amant étaient en panique. L'amant

s'est habillé et est venu au salon, puis il dit :

"Excusez-moi d'avoir dormi avec votre femme".

Mari : cela arrive, vous pouvez aller.

L'amant est parti. La femme ne sortit jamais de la chambre jusqu'à l'heure de dormir. Le mari a éteint la télévision et est allé dormir dans la chambre. Il a trouvé sa femme à même le sol en train de pleurer. Le mari n'a rien dit ni même demandé quoi que ce soit à son épouse. Il a dormi sur son lit et s'est couvert des pieds à la tête. Le matin, en se réveillant, il a trouvé sa femme morte. Elle s'était suicidée au milieu de la nuit alors que son mari était endormi.

Un Chinois et un Africain font connaissance en Europe

Chinois : Xhenxhi Honhong est mon nom

Africain : Enchanté, moi je me nomme Emmanuel Noël do Santos

Chinois : Vous n'êtes donc pas Africain mais Franco-portugais ?

Africain : Si, je suis Africain

Chinois : Et vous vous appelez Emmanuel Noël do Santos !

Africain : Oui, je dois à mes parents ce joli nom.

Chinois : Même les noms pour porter qui, pourtant, n'exigent aucune technique, aucune technologie, vous n'arrivez pas à produire chez vous. Il faut que vous les importiez ou qu'on vous en fasse don. Nous allons donc commencer à les fabriquer chez nous pour venir vous les vendre. Il est hors question que nous laissions ce vaste et rentable marché de noms aux seuls Européens. Et vous allez préférer nos noms aux noms européens pour une raison bien connue : "made in China", c'est toujours moins cher.

Africain : Vous faites aussi des blagues chez vous, c'est bien donc. Et que faites-vous ici ?

Chinois : J'étudie les neurosciences et je m'intéresse aussi beaucoup à la robotique. Je donne aussi des cours sur la civilisation chinoise à l'Université D de Paris, et vous ?

Africain : Je suis un doctorant-chercheur.

Chinois : Chercheur en ou de quoi ?

Africain : Je suis chercheur en littérature française et spécialiste de Victor Hugo.

Chinois : Comment ça ?

Africain : Je lis et commente des auteurs français et j'analyse beaucoup Victor Hugo.

Chinois : Vous n'êtes pourtant pas un médecin légiste, pourquoi faites-vous des analyses sur un cadavre ?

Africain : Haha, je lis et fais des recherches dans les écrits de Victor Hugo, je ne touche pas à son cadavre. D'ailleurs je ne sais même pas où il est enterré.

Chinois : Donc ton boulot est de faire des recherches sur ce que Victor Hugo a écrit, autrement dit tu cherches ce que Victor Hugo a déjà trouvé. Quelle paresse intellectuelle est la tienne ! Faites des études utiles pour sauver vos frères de la famine plutôt que de chercher ce que d'autres ont déjà trouvé depuis la nuit des temps.

Africain : Vous avez vraiment le sens d'humour... En fait, je vous ai approché pour vous inviter à notre culte.

Chinois : Ça tombe très bien. J'ai déjà assisté par curiosité aux cultes chrétien, musulman, bouddhiste... mais jamais à un culte africain. C'est donc une occasion que je ne raterai pas. Où aura lieu le culte ?

Africain : A "International Church of the last soldiers of Jesus" dans le neuvième arrondissement...

Chinois : Attends, tu es en train de m'inviter à l'église ?

Africain : Oui, à l'église du grand prophète américain Weiss White, le prophète des grands miracles, le seul homme au monde...

Chinois : Vous n'avez pas aussi une religion propre à vous ? Vos prophètes à vous sont aussi étrangers ? Que vous êtes terribles et misérables ! Je n'aurai plus le temps pour votre culte et je dois vous quitter maintenant... Mais ! Vous êtes bien habillés.

Africain : Merci, c'est le pagne africain.

Le Chinois murmurant seul en partant : Pauvre, il ne sait pas que ce qu'ils appellent pagne africain et dont ils sont fiers comme des bambins sont fabriqués dans nos usines.

ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ DE MATADI KIBALA

Des policiers du commissariat Mama Mobutu à la rescousse de la population

Depuis que le Colonel Tambwe Lily a pris en mains la gestion du commissariat de police Mama Mobutu sur la nationale n°1, le désordre qui avait élu domicile dans ce quartier de la commune de Mont Ngafu-la disparaît, car dès 7 heures du matin, « Maman Colonel » est là pour régler elle-même la circulation routière pendant que ses subalternes s'évertuent de dégager par la force tous les vendeurs ambulants.

Les vendeuses au sol et ambulants tout particulièrement ont cru voir, au départ, une dame qui était là pour déranger leur commerce car elles ne pouvaient étaler leurs biens avant 8 heures du matin. En plus, les vendeuses étaient convaincues

que cette poudre aux yeux n'allait durer que l'instant d'un rêve et que Maman Colonel allait se fatiguer et vite lâcher prise. Erreur, car jusqu'à ce jour et cela depuis bien tôt une année, le même ordre, la même discipline continuent.

Prenons seulement le cas des accidents de circulation au niveau de ce marché. Depuis plusieurs mois, aucun accident grave dans l'espace compris entre le commissariat et l'arrêt Camp P.M., soit plus de 5 kilomètres bien gérés chaque jour, du matin au soir et soulignons – le sous la supervision du colonel Lily. Le dernier accident en date qui a eu lieu dans les parages s'est déroulé au triangle soit plus d'un kilomètre après

le marché de Matadi Kibala. Si ce véhicule poids lourd avait foncé dans la population au niveau du marché de Matadi Kibala, il y aurait eu plus de dégâts en termes de vies humaines.

A cet endroit où la route est dans un état impeccable, sans nids de poule, tronçon bitumé sur plus de cinq kilomètres, il serait imprudent de ne pas ouvrir l'œil pour obtenir le résultat que l'on a aujourd'hui, c'est-à-dire celui de zéro accident sur ce tronçon depuis plus de huit mois. Surtout que, dès cinq heures du matin, des véhicules stationnent pour décharger les produits en provenance du Kongo Central.

Michel Digeluka

ECONOMIE

Négligé en RDC, le sésame en passe de concurrencer le pétrole au Nigéria

Grâce aux prix attractifs pratiqués sur le marché du sésame, soit 1230\$ la tonne, le Nigéria est tenté de plus en plus d'améliorer la production du sésame plus connu en RDC sous le nom de wangila.

En effet, cette oléagineuse lui procure des revenus d'exploitations agricoles abondantes après le cacao. En 2017, la production a augmenté de 40% et a atteint 700.000 tonnes, selon les chiffres de l'Association nationale de la graine de sésame du Nigéria. Depuis cinq ans, les autorités de ce pays ont distribué des semences améliorées de sésame afin d'augmenter le nombre d'exploitations. Coût de l'opération : 14 millions d'euros pour booster cette oléagineuse qui est exportée à 90% vers l'Occident.

Cette plante qui suscite tant d'attentions pour les autorités d'Abuja pousse merveilleusement bien en République Démocratique du Congo dans sa partie Sud-Ouest, notamment dans les provinces du Kongo Central, du Kwango et du Kwilu pour ne citer que ces trois entités qui étaient capables de produire plus de 500.000 tonnes vers les années 1974. La zaïrianisation a malheureusement tué cette production et la plante ne se cultive plus que pour des besoins de consommation domestique. Aucune structure n'est



mise en place dans le pays pour organiser la culture, la récolte, l'exportation et la vente du 'wangila' comme celui d'autres plantes exportables.

Au Nigéria, cette petite graine rapporte gros. Elle est surtout plantée dans les régions pauvres et sèches du Nord. Rien qu'en janvier 2018, le prix au producteur a augmenté de 20% et a atteint 275.000 nairas la tonne de graines, soit 770\$. Sur le marché international, la tonne se vend à 1.230\$.

En dehors du Nigéria, les gros producteurs africains sont la Tanzanie, le Mozambique ; l'Inde (Asie) étant le premier pro-

ducteur mondial. Pour les achats, le Japon est le premier client du sésame nigérian devant la Turquie et la Chine.

Loin d'arrêter ses ambitions, le Nigéria s'organise et investit de grosses sommes d'argent pour se maintenir parmi les grands producteurs mondiaux de sésame. Ainsi, veut-il passer à 2 millions de tonnes en 2022 et développer la transformation locale en faisant appel aux investisseurs. Les groupes asiatiques OLAM et WILMAR sont très intéressés.

En Afrique de l'Ouest, le sésame est une culture rémunératrice. Il est avant tout exporté pour être trituré et transformé en huile de sésame.

Pour sa part, le Nigéria vend aussi du sésame blanc comme l'Ethiopie et le Soudan. Le sésame blanc est utilisé pour ses graines dans l'alimentaire ou transformé en pâte généralement par le pays de destination en l'occurrence l'Inde et le Japon. A part la consommation des graines, le sésame est aussi utilisé dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique et comme additif à la margarine.

Un exemple à suivre pour la Rdc qui a la capacité non exploitée de produire en quantité considérable ce produit et contribuer suffisamment aux recettes d'exportation, très maigres à ce jour pour un si grand pays.

Michel Digeluka

Célébration ratée pour la 50^e Journée nationale des sports



Le 50^{ème} anniversaire de la journée nationale des sports est passé presque inaperçu pour le grand public. Pour toute manifestation, une modeste cérémonie pour VIP dans un hôtel de Kinshasa alors qu'on sait qu'un match de l'équipe nationale de football paralyse les activités dans le pays.

Aux origines d'une célébration

En Afrique, la République démocratique du Congo est perçue comme une nation de football. Une réputation due à la pratique de ce sport par tous les jeunes gens à un moment ou un autre de leur vie au quartier ou à l'école. A telle enseigne qu'on demande à tout politicien se réclamant ressortissant d'une commune de montrer le terrain où il avait joué au football.

Le respect dû à la RDC sur le continent noir tient cependant plus à son palmarès. C'est d'ailleurs à l'occasion de la première victoire congolaise à la jeune Coupe d'Afrique des nations de football (CAN), le 23 janvier 1968 à Addis-Abeba, que le président Mobutu décréta la journée nationale des sports.

Deux CAN, 2 CHAN, des nombreux trophées en club avec TP Mazembe, Vita Club et DCMP, une participation à la Coupe du monde des nations (1974) et une finale à la Coupe du monde des clubs (2010). Des records individuels signalés : Ballon d'or africain de France football en 1974 et Ballon d'argent en 1973 pour le même Bwanga

Tshimenu, Ballon d'argent africain pour Kazadi Mwamba en 1974 et le record de buts inégalé pour une édition de la CAN avec Ndaye Mulamba (1974).

Si le football est le sport-roi, la RDC a néanmoins produit des résultats dans d'autres domaines. En boxe l'on se plaît souvent à rappeler l'organisation du « combat du siècle » Foreman-Ali en 1974 à Kinshasa. Mais le Congo-démocratique a produit des champions du monde (Sumbu Kalambay et Manda Mukadi), des champions d'Afrique (Kasongo « Billy Suze » et Mamba Shako) et même des champions d'Europe (Jo Kimpuani Ndosu et Valéry Kayumba). En basketball, les dames ont plané au firmament continental dans les années '80 avec la génération des Lingenga, Longanza « petit poison », Kamanga, Nguya, Mwadi Youyou et autres Evoloko.

De la profondeur et de la hauteur

Un cinquantenaire méritait une célébration grandiose pour rappeler les belles pages de l'histoire de notre sport. Dans un pays qui n'a point de Musée de sport, cela allait être un moment fort pour féconder l'imagination des futurs athlètes. La jeunesse a besoin des modèles locaux !

Une célébration haute en couleur allait également donner l'occasion de faire l'état des lieux pour baliser l'avenir. Par ailleurs, la RDC n'a point de médaille olympique alors qu'elle participe à ces jeux depuis 1968. A l'heure du professionnalisme tous azimuts

dans le sport, l'esprit amateur est demeuré en l'homme congolais.

Les filières d'éducation sportive n'ont plus assez d'étudiants dans les universités. Dans les écoles primaires et secondaires, les cours d'éducation physique et sportive sont devenus la 5^e roue de la carrosse. On ne se souvient plus très bien du rôle du sport dans l'éducation des enfants au point que personne ne se préoccupe de l'absence des cours de récréation, de terrain de sport et des gymnases dans nos écoles !

A l'époque du football business, les investissements dans ce secteur en RDC sont laissés à des bricoleurs. Rien n'a été fait pour vulgariser les notions porteuses contenues dans la loi sportive comme les sociétés à caractère sportif. Combien d'opérateurs économiques savent qu'ils peuvent construire un stade privé et en tirer des bénéfices comme leurs collègues propriétaires des salles de fêtes ? Des centres de formation en football sont aussi productifs sinon plus que les centres de langue et d'informatique.

Il y a tant d'opportunités d'affaires en football, en basketball et même en boxe dont des investisseurs avisés pourraient tirer des bénéfices comme on le fait dans le secteur primaire avec le bois ou les mines, c'est-à-dire à l'exportation. Mais que faire pour amener les investisseurs au sport ? Il y a beaucoup à faire pour exploiter les talents congolais et si les autochtones ne le font pas, les étrangers le feront à leur place.

Mayonde Kolongo



SUPER COUPE DE LA CAF

WAC - TPM : Les meilleurs clubs d'Afrique s'affrontent à Casablanca

Wydad de Casablanca, champion d'Afrique en 2017, va devoir prouver qu'il est le meilleur club d'Afrique en s'imposant cette fois – ci sur le TP Mazembe, vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2017, ce samedi 24 février. Malgré la tradition qui présente toujours favori l'équipe ayant triomphé en champion league, le pronostic est plus qu'incertain pour cette édition de la Super Coupe.

Les deux clubs sont d'abord habitués aux compétitions interclubs de la Caf avec un palmarès plus élogieux pour le club de Lubumbashi que son homologue de la capitale économique du Maroc. Si les Corbeaux de Lubumbashi brillent au championnat national au groupe Centre Sud, le Wydad qui traîne les pieds en national est cependant le fournisseur de l'ossature de la sélection nationale marocaine des locaux (75% des titulaires) qui a remporté le dernier CHAN. Mazembe qui séjourne au royaume chérifien tient à brandir une 4ème coupe de super coupe pour enrichir le nombre d'étoiles qu'il colle à son maillot.

Finalement, ce sera un match où la



tactique et la volonté feront la différence. Dans les deux camps la motivation sera maximale pour ceux qui veulent se racher devant leur public face à ceux qui veulent démontrer qu'ils sont les « vrais » champions d'Afrique. Personnellement je

ne m'attends pas à une rencontre haute en couleur car ce n'est pas le brillant Mazembe de 2009 – 2010 ni le grand Wydad athletic de Casablanca en super forme de l'année dernière.

Mayonde Kolongo

V.Club et Maniema passent le cap des préliminaires

Journée bénie que celle du mardi 21 février 2018 pour le football congolais. V.Club de Kinshasa et Maniema Union de Kindu, 2 des représentants de la RDC en compétitions interclubs de la Caf ont réussi à se qualifier aux préliminaires de la ligue des champions pour le premier cité et de la Coupe de la Confédération pour le second.

V.Club l'a emporté sur Be Forward Wanderers du Malawi par 2-1 à Blantyre. Jean-Marc Makusu a ouvert le marquoir à la 20è minute avant d'être complété à la 76è par Baoyi Boyombe entré à la 61è minute. Le but des locaux était intervenu par Peter Wadaba à la 48è minute.

Cette victoire confirme le carton de 4-0 infligé aux Malawites à Kinshasa le dimanche 11 février. Accédant ainsi par la grande porte aux 16èmes de finales, les



Fc Maniema Union

Vert et noir de la capitale vont affronter le Difaa Hassani El Jadidi du Maroc tombeur du Sport Bissau Benfica de Guinée équatoriale (10-0 et 0-0).

En Coupe de la CAF, Maniema Union a produit le 1er match international du Stade Joseph Kabila Kabange de Kindu construit aux normes Fifa. Cette enceinte de 25000 places assises inaugurée en 2016 a été homologuée par la CAF en sep-

tembre 2017. Et les Unionistes qu'on attendaient percutants à domicile s'en sont tirés par un nul d'un but partout. Wango Mbambu avait marqué sur penalty dès la 18è minute pour Maniema avant que les Gabonais de Mangasports n'égalisent par Brahim Hassan à la 37è. Les Dauphins noirs de Kindu se qualifient donc à l'avantage du match gagné par 1-0.

A cette allure, ils auront un mal fou pour passer le cap de l'USM Alger aux 16è de finales. Ce club habitué aux compétitions africaines en a fait voir de toutes les couleurs au TP Mazembe en son temps. Tandis que Maniema Union qui revient au devant de la scène dans cette compétition après 2008 n'a pour titre de gloire que d'avoir éliminé l'équipe équato-guinéenne d'Akonagui avant d'être débarqué par les Astres de Douala du Cameroun.

Mayonde Kolongo